

Nous formulons 5 propositions positives et précises pour le fonctionnement du Département des sciences de l'Homme et de la Société :

1. Que l'évaluation des personnes et des unités soit effectuée tous les 4 ans par le comité national qui est une instance démocratique.
2. Que soit lancée une consultation et un débat dans l'ensemble des unités de recherche des SHS pendant 1 an sur les modes d'évaluation des personnes et des unités (évaluation qualitative et contradictoire réellement sanctionnante)
3. Que les laboratoires fonctionnent sur des crédits de recherche et de fonctionnement récurrents soumis à évaluation périodique quadriennale. Qu'une part minimale (par exemple 5 %) seulement des crédits de fonctionnement généraux du CNRS soit confiés à l'ANR pour des crédits de programmes ponctuels, pour répondre de manière souple à des initiatives supplémentaires au cours des quadriennaux.
4. Que les directeurs scientifiques des SHS soient nommés par le conseil scientifique du Département, seulement sur une liste établie par les Directeurs d'unités après consultation de tous les membres des laboratoires.

Ajoutons que l'ensemble de notre UMR avait clairement exprimé son adhésion au principe du multiple rattachement, un consensus semblant se dessiner d'ailleurs pour une gestion par un unique organisme (le CNRS lui-même étant le plus souhaité).

Alain Desreumaux, Claire Hardy-Guilbert, Cécile Dogniez, Jérémie Schiettecatte (UMR 8167, "Orient & Méditerranée")